



Lignes directrices sur les sièges pour enfants

Canada - Valide à partir de 03/01/2020

Questions fréquemment posées

- **Quel âge doit avoir un enfant pour voyager dans un véhicule récréatif CanaDream ?**

Les enfants de tous âges sont les bienvenus dans nos véhicules de loisirs. Il incombe aux parents/tuteurs de veiller à ce que tous les enfants soient correctement attachés dans un dispositif de retenue adapté à leur poids et à leur taille.

- **Quels types de ceintures de sécurité se trouvent à l'arrière des véhicules de loisirs CanaDream ?**

Les cabines arrière de nos véhicules récréatifs sont équipées de ceintures de sécurité uniquement.

- **En plus des sièges orientés vers les côtés et vers l'arrière, y a-t-il des sièges orientés vers l'avant dans la cabine arrière des véhicules de loisirs CanaDream ?**

Oui, il y a des sièges tournés vers l'avant dans la dinette ou sur le canapé arrière. Le nombre de sièges orientés vers l'avant dans la cabine arrière diffère selon le type de véhicule loué. Pour plus de détails, veuillez consulter le tableau ci-dessous.

- **Est-il possible de désactiver l'airbag du siège passager avant dans un véhicule Canadream ?**

Non. Il n'est pas possible de désactiver l'airbag du siège passager avant dans aucun de nos véhicules récréatifs.

- **Est-il possible de déplacer le siège du passager avant vers l'arrière dans un véhicule Canadream pour créer plus d'espace entre l'airbag et un enfant passager ?**

Non. Le siège avant ne peut pas se déplacer suffisamment vers l'arrière. Les dispositifs de retenue pour enfants ne doivent pas être utilisés sur le siège du passager avant.

- **Les véhicules récréatifs CanaDream contiennent-ils des points d'ancrage?**

La plupart de nos véhicules récréatifs, mais pas tous, contiennent un ou deux points d'ancrage. Nos véhicules récréatifs ne contiennent pas de points d'ancrage. Pour plus de détails, veuillez consulter le tableau ci-dessous.

- **Qui est responsable de l'installation du dispositif de retenue pour enfants dans le véhicule ?**

Il incombe aux parents/tuteurs d'installer le dispositif de retenue pour enfants dans le véhicule. Le parent/tuteur doit s'assurer que tous les enfants sont correctement attachés dans un dispositif de retenue pour enfants approprié.

- **Avez-vous des dispositifs de retenue pour enfants à louer ?**

Toutes les stations CanaDream proposent le dispositif de retenue pour enfants EvenfloSymphony (sièges pour bébé, sièges pour enfants et rehausseurs), disponible en location payante. Manuels d'utilisation [ANGLAIS](#) - [FRANÇAIS](#) – [ESPAGNOL](#)

Tous nos dispositifs de retenue pour enfants répondent aux normes de sécurité des fabricants canadiens. Nous vous recommandons de réserver à l'avance pour vous assurer de la disponibilité. Les invités doivent signer une renonciation au moment de l'enregistrement pour la location du siège pour enfant.

- **Un siège d'appoint peut-il être utilisé dans un véhicule récréatif CanaDream ?**

Oui, mais sachez que les sièges arrière de nos véhicules de loisirs ne contiennent que des ceintures de sécurité.

- **Les parents/tuteurs peuvent-ils apporter leur propre dispositif de retenue pour enfants ?**

Oui. Les invités peuvent apporter leur propre dispositif de retenue pour enfants.

Informations sur les sièges pour enfants						
		TCA	DVC	SVC*	MHB*	MHA*
# Points d'attache		3	0	1 ou 2	1 ou 2	1 ou 2
Capacité de contention maximale recommandée		3	2	3	3	3
Face à l'arrière Siège pour bébé **	Âge: nouveau - à 1 an Poids: jusqu'à 22lbs	3	2	1	1	1
Siège pour enfant **	Âge: 1 an à 9 ans Poids: jusqu'à 40lbs	3	2	2	2	2
Booster Sitzerhöhung	Alter: 9 ans à 12 ans Poids: jusqu'à 145 cm	3	2	2	2	2
*Les camions TCA ont des points d'ancrage/isofix **SVC, MHB, MHA sont équipés d'au moins un point d'ancrage fixe qui un siège pour enfant peut y être attaché. Tous les sièges bébé/enfants/réhausseurs sont fixés par des ceintures de sécurité.						